

MOI AUSSI, JE PENSAIS N'AVOIR DROIT À RIEN ...

Fabrice 54 ans, nouveau bénéficiaire de la **Prime d'Activité (PPA)** et de la **Complémentaire Santé Solidaire (CSS)**



+ d'infos et prise de RDV au 02 51 52 62 51
des permanences dans toutes les communes



Fabrice, agriculteur, a appelé le 02 51 52 62 51. Il lui a été proposé rapidement un rendez-vous, dans la commune de son choix, avec l'animatrice, afin d'échanger sur sa situation. Ensemble, ils ont réalisé les démarches pour demander **la Prime d'Activité (PPA)** et **la Complémentaire Santé Solidaire (CSS)** auprès de la MSA*.

Fabrice perçoit désormais **186 € par mois de la MSA***, en complément de salaire. Il paye, en partie, sa cotisation mutuelle, grâce à **l'aide mensuelle de 21 € de la MSA***.

* MSA : Mutualité Sociale Agricole

Les montants des aides sont soumis à conditions de ressources.



Faites comme Fabrice pour faire évaluer vos droits :

- Prenez contact au 02 51 52 62 51 ou liens@ccplc.fr
- Rendez-vous dans un Lieu d'Information et d'Ecoute Numérique et Solidaire du territoire (LIENS)



+ d'infos et prise de RDV au 02 51 52 62 51
des permanences dans toutes les communes

